

# Une rentrée sous haute tension !

ÉDITO



Cette rentrée 2019 se caractérise par la mise en place des réformes du bac, du lycée général et technologique ainsi que du lycée professionnel, réalisées à vitesse « grand V » et sans réelle concertation ni prise en compte des propositions de terrain. Le Ministre de l'Éducation Nationale a maintenu son cap, purement idéologique.

La sérénité affichée a bien été ébranlée par les mouvements de contestation et de grève lors des épreuves du bac et du DNB 2019, mais la seule réponse apportée fut celle de la menace et de la pression, bien loin du fameux « dialogue social » tant vanté... Ce n'est pas acceptable pour la CGT.

De nombreux·euses collègues se sont mobilisé·es et vont continuer. La lutte doit se poursuivre pour une autre école, plus respectueuse des élèves et de leurs conditions d'études, mais également plus respectueuse des conditions de travail des personnels, enseignant·es ou non. C'est par exemple dans ce cadre que s'est tenue fin août l'Université d'été des Enseignant·es et de l'Éducation. La CGT Enseignement privé, syndicat représentatif dans notre champ professionnel, s'est associée à ce temps de réflexion, soutiendra et s'associera à toutes les initiatives pour une véritable école émancipatrice.

Mais LE sujet de la rentrée sera incontestablement celui des retraites. Le plan marketing est lancé. Plus qu'une réforme, il s'agit d'un changement de système radical mettant fin aux 42 régimes, avec pour objectifs d'une part de supprimer les régimes spéciaux (et donc contribuer encore un peu plus à la casse des statuts et des droits collectifs) et de réduire la part consacrée aux pensions de retraite dans le PIB (la richesse créée dans le pays), pour répondre aux directives européennes, au patronat et ouvrir à la capitalisation. Et que dire du tour de passe-passe consistant à jouer sur l'âge légal de départ (qui reste à 62 ans) et l'âge pivot permettant de toucher une retraite à taux plein (de 64 ans) ! Ils veulent vraiment nous faire travailler toujours plus. Pas bien difficile de prévoir que pas mal de salarié·es seront perdant·es dans cette histoire. Au nom de « l'équité » personne ne sera épargné...

Montreuil, le 30 août 2019



## 300 euros de plus ?

La communication gouvernementale est bien huilée : le ministre laisse croire qu'il va augmenter les enseignant·es de 300 euros cette année. Cette augmentation (en moyenne de 25 euros par mois et par collègue), a été prévue depuis 3 ans dans le cadre du PPCR, et ne compense même pas l'inflation ! Pas de quoi prendre les vessies pour des lanternes !

## Vous reprendrez bien du CAC ?

Et pendant ce temps... 51 milliards de dollars ont été distribués aux actionnaires du CAC 40 sur le 2<sup>ème</sup> trimestre 2019 !

**Le nouveau système de retraite par point a de quoi inquiéter, la valeur de ce dernier n'étant définie par aucun mécanisme et donc variable d'une année sur l'autre. Ce système acte la fin de notre système redistributif et solidaire, pour imposer un modèle individualiste et inégalitaire.**

**D'ores et déjà, chacun·e est appelé·e à se mobiliser, à l'appel de la CGT, pour une grande journée d'action le 24 septembre, contre cette réforme des retraites et pour défendre notre modèle social !**



# Lycée pro : un vade-mecum qui gâche les vacances ! La mixité des publics arrive dans nos classes en septembre...

En mai 2018, Jean-Michel Blanquer annonçait qu'il voulait « revaloriser la voie professionnelle » et en faire un « parcours d'excellence et de réussite ». Pour septembre 2019, il souhaite la présence de l'apprentissage dans tous les lycées professionnels et le développement du mixage entre élèves et apprenti-es ainsi que celui du parcours entre voie scolaire et apprentissage.

Derrière cette attaque contre les lycées professionnels, ce sont aussi les qualifications et les diplômes, leurs contenus et leur contrôle par l'État qui sont remis en cause.

Il s'agit avant tout d'organiser l'enseignement professionnel pour le mettre exclusivement sous la coupe des branches patronales et au service de l'apprentissage.

Aujourd'hui, le constat est alarmant : baisse des volumes horaires, dé-spécialisation des formations et déconsidération des enseignements généraux, largement réduits à une conception utilitariste.

Pour le ministère, rien ne fait néanmoins obstacle à une mixité au sein d'un même groupe classe, dès l'instant où le nombre d'apprenti-es ne dépasse pas celui des élèves sous statut scolaire.

Au niveau gestion de classe, de programme et de pédagogie, cette mise en place sera un grand défi pour les équipes, le nombre d'heures de cours et les périodes de stages ne correspondant pas entre chaque élève. La mixité des publics est une aberration pédagogique.

La CGT défend l'enseignement professionnel sous statut scolaire, ouvert à tou-tes sans aucune discrimination. La formation professionnelle initiale doit donner accès à une culture générale et professionnelle de qualité, garantie d'évolution à long terme.

## Maîtres Délégué-es : on continue dans la précarité !

*20% de précaires dans nos établissements. Et on laisse faire ? La CGT revendique un véritable plan de titularisation, immédiat et sans conditions !*

La CGT a œuvré pour obtenir le passage de MA2 à MA1 pour les enseignant-es du second degré. Des inégalités subsistent malgré tout sur le territoire, en particulier sur la reprise d'ancienneté. Précaire ne veut pas dire « corvéable à merci » ! Ne restez pas seul-e face à une direction autoritaire.



## Dans la douce incertitude du pire... Une rentrée difficile pour l'agricole

A contrario des effets d'annonce du Ministre sur l'excellence et la pertinence de l'enseignement agricole, les moyens mis en œuvre pour 2019 seront à la baisse.

Malgré 2 mois de contestation intersyndicale - du jamais vu avec 5 organisations syndicales du public et 4 du privé -, la DGER est passée en force pour réduire les seuils de dédoublement et imposer la loi sur l'avenir professionnel, avec la caution silencieuse des fédérations d'établissements bien contentes de garder leurs « classes fantômes »...

Cela veut dire moins de moyens et plus d'élèves avec des injonctions toujours plus fortes et vaines de faire du projet, du différencié, du pratique...

Et pendant ce temps la précarisation (cat 3, AECN) se maintient !

[agricole@cgt-ep.org](mailto:agricole@cgt-ep.org)

## PPCR - Rendez-vous de carrière

Paru au Journal Officiel le 23 août, un arrêté raccourcit de un mois à quinze jours (hors vacances scolaires) le délai pour prévenir un-e enseignant-e du privé sous contrat de la date de son rendez-vous de carrière. La CGT, lors du CCMMEP (Instance Ministérielle), s'y était fermement opposée.

Trois rendez-vous dans une carrière, c'est peu et cela mérite de pouvoir se préparer dans les meilleures conditions possibles. Le plus surprenant, c'est plutôt les raisons avancées par l'administration pour justifier cette modification : « assouplir les

*contraintes organisationnelles qui pèsent sur les personnels d'inspection et chefs d'établissements ». Non, vous ne rêvez pas...*

Par ailleurs, pour les collègues ayant eu un rendez-vous de carrière en 2018-2019, l'appréciation finale va être portée à leur connaissance dans les quinze premiers jours de septembre. L'agent-e dispose alors de 15 jours pour faire appel et contester cette appréciation s'il-elle le souhaite. Passé ce délai, elle devient définitive. En cas de besoin, ne pas hésiter à contacter un-e représentant-e CGT.

**BLANQUER SUPPRIME  
1800 POSTES À L'ÉDUCATION  
NATIONALE**

EN PRIMAIRE  
ON DIVISE LES CLASSES  
PAR DEUX ET DANS LE  
SECONDAIRE ON VA FAIRE  
PAREIL POUR LES PROFS !



## Bonnes pratiques dans le 1<sup>er</sup> degré ?

Après le petit livre orange en 2018, le ministère a publié sa circulaire de rentrée concernant le 1<sup>er</sup> degré. Des « recommandations » et une liste de « bonnes pratiques » loin de faire l'unanimité. C'est aussi la poursuite des évaluations des élèves dont le ministère vante le « bienfaits ». Dans nos écoles privées sous contrat, la CGT rappelle à toutes les collègues que nous ne sommes pas corvéables à merci. Nous restons trop souvent soumis au « bénévolat imposé » (respect des 108h), tout comme à la fameuse 28<sup>ème</sup> heure...

[premierdegre@cgt-ep.org](mailto:premierdegre@cgt-ep.org)

## Personnels OGE : Une vie d'amour et d'eau fraîche...

**Pas de « dialogue social », peu d'augmentation de salaire, personnels au service de l'établissement... soyez vigilants et revendiquez vos droits !**

Plus rien ne nous surprend de la part de la Fnogec. Début juillet l'organisation patronale accorde une augmentation de salaire de 1,1%, sachant que l'inflation en 2018 était de 1.85%, sans aucune négociation, et donc sans « dialogue social ». Ils ont négocié entre eux ! La CGT revendique un salaire minimum de 1800€ pour vivre dignement. Nous en sommes très loin. Restez attentifs à votre travail réel, vous n'êtes pas les bons à tout faire au service de la direction. Faites respecter votre fiche de poste, pour rappel, elle est obligatoire. Restez vigilantes et faites respecter les lois, les conventions, les accords entreprises par votre direction ! Vous pourrez compter sur les représentant-es CGT pour vous accompagner.

[ogec@cgt-ep.org](mailto:ogec@cgt-ep.org)

Dès cette année, les enseignant-es de 1<sup>ère</sup> de lycée Général et Technologique vont faire passer les « épreuves communes de contrôle continu », deux fois en histoire-géographie, langue vivante A, langue vivante B, EPS et une fois en enseignement scientifique et enseignement de spécialité arrêté en terminale. Les sujets seront à choisir dans une banque accessible aux élèves. Les calculatrices autorisées seront celles du collège... on a vu en juin que nos élèves savent très bien charger les corrigés quand ils les ont !

## Réforme du bac et du lycée général et technologique : nouveaux programmes, nouvelles matières...

Vous pensiez que vous étiez enseignant-e d'une ou plusieurs matières : maths, éco-droit ... Vous vous découvrez prof de SNT ou enseignement scientifique ? Sans dédoublement, sans accès à une salle informatique ? Vous avez passé votre été à refaire vos cours, en ajoutant en 1<sup>ère</sup> ce qui n'avait pas été fait en seconde, puisque ces deux nouveaux programmes seront appliqués en même temps !

Et bien... Bonne rentrée !

## Carte des spécialités

Les élèves de première générale choisiront en janvier la matière de spécialité qu'ils abandonnent. Un vrai casse-tête en perspective ! Surtout lorsqu'une de ces matières sera un attendu pour la filière choisie avec Parcoursup !

La carte des spécialités de première sera revue, celles qui ont de « trop petits effectifs » risquent d'être fermées. Combien de collègues seront en perte d'heures ? Qui devra partir ?

## Et votre emploi du temps ?

*Nous avons misé une pièce sur les mauvaises surprises qui attendaient certain.es collègues du Lycée Général à la rentrée compte tenu de la complexité de créer des emplois prenant en compte la diversité des « triplettes » d'enseignement de spécialité choisies par les élèves.*

**Alors, heureux-ses ?**

# Une nouvelle rentrée dans l'enseignement spécialisé

Rentrée en Itep rime de plus en plus avec rentrée décalée : de nombreux établissements demandent aux enseignant-es de rentrer un, deux ou trois jours avant la date officielle.

Rentrée en Itep rime avec reprise de repères pour les élèves et capacités d'adaptation importantes pour les enseignant-es suite aux multiples réformes. En effet, les modalités d'accueil au sein des établissements spécialisés évoluent pour répondre au plus près aux besoins de chaque enfant et être plus souples, plus évolutives et orienter dès que possible vers l'extérieur. Se mettent en place de plus en plus de parcours partagés entre les écoles (ou collèges) et les établissements spécialisés. Les enfants sont scolarisés dans les deux structures et ceci demande un travail de coordination supplémentaire entre les enseignant-es. Tout ceci se met en place à moyens constants et demande donc à l'enseignant-e de l'unité d'enseignement de l'itep un investissement supplémentaire.

Rentrée en Itep rime avec 24 heures par semaine face à des élèves en souffrance quand leurs collègues de Segpa travaillent 21h voire 18h. De plus, l'enseignant-e est encore trop souvent non qualifié-e. Son statut est très précaire.

Rentrée en Itep rime aussi avec gestion de la violence et des conflits. En effet, les conflits en Itep font partie du quotidien et savoir les limiter, les désamorcer et les gérer est une compétence indispensable.

Exercer en itep aujourd'hui demande un investissement qui n'est pas reconnu, ni financièrement ni professionnellement. Cela rend donc les postes de moins en moins attractifs.

En ayant créé en 2017 le Collectif IME-ITEP, la CGT s'est engagée à soutenir TOU.TES les Enseignant-es.

Enseignant-es spécialisé-es, rejoignez-nous :

[ime-itep@cgt-ep.org](mailto:ime-itep@cgt-ep.org)



## Rejoignez un syndicat offensif, au service de tou·tes les salarié·es

La CGT dans l'enseignement privé agit pour aider les salarié·es à défendre leurs droits et en gagner de nouveaux, parce que nous sommes convaincu·es que seules nos résistances et nos luttes nous permettront de prendre en main notre avenir.

Depuis les élections de décembre 2018, nous sommes devenus un syndicat représentatif au niveau de l'Education Nationale.

Depuis des années, nous refusons de cautionner les reculs, tant pour les personnels OGEC que pour les enseignant-es.

Avec les questionnaires en ligne auprès des stagiaires, des enseignant-es en IME-ITEP, en lycée pro, des maîtres délégué·es... nous avons voulu être au plus près des exigences des personnels.

Nous agissons pour en finir avec la précarité, le gel des salaires, la dégradation de l'éducation, la souffrance au travail.

Nous sommes engagé·es contre toutes les discriminations, racistes et sexistes. Nous défendons la laïcité et la liberté de conscience de tous les personnels.

Nous sommes porteurs d'un projet d'émancipation sociale et démocratique qui passe, dans notre secteur, par la perspective d'un grand service public laïque réunifié de l'éducation, avec fonctionnarisation sur place des personnels.

Vous vous reconnaissez dans ces objectifs ?



## Rejoignez l'aventure !

**Je souhaite me syndiquer...** envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Téléphone :

à retourner à l'adresse ci-contre ou contactez-nous par mail !

**CGT Enseignement privé**

**Case 544 - 263 rue de Paris  
93515 Montreuil Cédex**

Une seule adresse électronique :  
**contact@cgt-ep.org**